

Nicolas Cadène, le bras droit contesté de Jean-Louis Bianco

Vanessa Schneider

Ce fonctionnaire est la cible de ceux qui défendent une laïcité plus offensive face au « séparatisme » islamiste

Nicolas Cadène, 39 ans, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité depuis 2013 aux côtés de Jean-Louis Bianco, peut respirer. « *Je suis soulagé que le premier ministre n'ait pas cédé à la pression* », expliquait-il au *Monde* vendredi 30 octobre. Il restera à son poste jusqu'à la fin de son mandat en avril 2021, contre l'avis de ceux qui l'accusent plus ou moins ouvertement d'une trop grande tolérance vis-à-vis de l'islamisme radical et qui exigeaient son remplacement.

L'assassinat de Samuel Paty a déclenché une nouvelle charge contre lui. Dans une tribune publiée dans le *Journal du dimanche*, le 24 octobre, 49 personnalités, dont les essayistes Caroline Fourest et Elisabeth Badinter en passant par l'avocat Richard Malka, l'architecte Roland Castro ou l'ancien ministre socialiste Jean Glavany, fustigeaient, sans citer l'Observatoire, « *ceux qui se sont écartés de la défense de la laïcité allant jusqu'à prendre constamment parti de ses adversaires* ». En réponse, une vingtaine de spécialistes de la laïcité, universitaires et responsables associatifs avaient apporté leur soutien à l'Observatoire et à son « *travail salutaire* ».

La laïcité fait partie de l'ADN de Nicolas Cadène. Né à Nîmes d'une mère orthophoniste et d'un père juriste et vigneron, il a été élevé avec ses deux frères dans une culture de gauche où ce mot revient régulièrement dans les discussions autour de la table familiale. Un de ses grands-oncles, Raoul Allier, a conseillé Aristide Briand lors des débats pour la rédaction de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Ses grands-parents maternels, pasteurs tous les deux – « *ça aussi on me le reproche, on laisse entendre que je serais protecteur des religions* », soupire-t-il avec un léger accent du Sud –, sont engagés dans le social.

Polémique

Lui-même, dès ses années étudiantes, s'investit dans de multiples associations, quatre ans de Samusocial à distribuer de la nourriture aux sans-abri, secourisme, adhérent à la Ligue des droits de l'homme et à Amnesty International. Il fait des études de droit, à Nîmes, à Montpellier puis à Paris avant de rejoindre l'Institut d'études politiques de Lille.

Militant socialiste, il participe à la campagne présidentielle de Ségolène Royal et, après un stage au Sénat, devient, en 2008, collaborateur parlementaire de Jean-Louis Bianco, alors député des Alpes-de-Haute-Provence. Les deux hommes deviennent « *amis* ».

Nicolas Cadène participera ensuite à la campagne victorieuse de François Hollande en 2012. Ses tentatives personnelles d'être élu échouent, que ce soit aux élections européennes de 2009 ou aux municipales dans sa ville natale, où il se retrouve à chaque fois en position inéligible. « *Des histoires d'appareil* », évacue-t-il. Quand, en 2013, François Hollande décide enfin d'activer l'Observatoire de la laïcité décidé par Jacques Chirac et décrété par Nicolas Sarkozy en 2007, le tandem Bianco-Cadène est validé par l'ensemble des ministres chargés du dossier. « *Dès le début, je sens que le sujet est épidermique, extrêmement sensible* », constate le rapporteur.

En 2015, au lendemain des attentats de Nice, les choses se gâtent. Avec Jean-Louis Bianco, il cosigne une tribune d'appel à l'union nationale aux côtés de 80 personnalités, dont le président du Conseil économique et social de l'époque Jean-Paul Delevoye, de responsables syndicaux et de représentants des différents cultes, dont le grand rabbin de France, Haïm Korsia. Figurent aussi parmi les signataires, des membres du très controversé Collectif contre l'islamophobie en France. « *Je ne savais même pas qu'ils étaient signataires !* », se défend Nicolas Cadène : « *A partir de là, je suis devenu une cible.* »

A l'occasion du dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France, le 18 janvier 2016, le premier ministre, Manuel Valls, s'en prend à l'Observatoire. La guerre est déclarée. Quelques jours plus tard, Nicolas Cadène se retrouve au centre d'une nouvelle polémique. Un de ses Tweet recadrant des propos tenus sur France Inter par Elisabeth Badinter, figure totémique d'une laïcité sans compromission, met le feu aux poudres. Il est attaqué de toutes parts sur les réseaux sociaux.

Deux visions de la laïcité

Au cours de l'été, la charge atteint son paroxysme quand il annonce – « *un peu naïvement* », reconnaît-il, la naissance de sa deuxième fille sur Twitter. Un déferlement de messages haineux s'ensuit. On lui reproche des accointances avec les frères musulmans et une supposée complaisance vis-à-vis des extrémistes, voire des

terroristes. Un « *torrent de boue* » qui a duré dix jours et qui l'a, confie-t-il ému, « *énormément affecté* ». « *C'est complètement dingue, on me fait des procès d'intention, proteste-t-il, qu'on m'apporte des preuves, il n'y en a pas ! A l'Observatoire on s'en tient au droit, on n'a jamais été pris en défaut, on n'est pas laxiste.* » Il précise à l'adresse de ceux qui l'accusent au contraire de ne jamais prononcer le terme d'« *islamophobie* » : « *Je dénonce les actes de violence contre les musulmans, mais j'estime qu'on a le droit de critiquer l'islam.* »

« *C'est un fonctionnaire grassement payé par l'argent des contribuables, il est soumis au devoir de réserve, il n'a pas à s'exprimer comme ça sur les réseaux* », cingle Jean Glavany, qui, avec la journaliste Françoise Laborde (tous deux anciens membres de l'Observatoire), s'est écharpé avec lui dès le premier avis émis par l'Observatoire au sujet de la crèche Babilou. Car, sur le fond, deux visions de la laïcité s'opposent : celle de l'Observatoire, qui veut s'en tenir à une simple application de la loi de 1905 et à sa jurisprudence, et celle des partisans d'une laïcité plus stricte, comme Manuel Valls, qui milite pour davantage d'intransigeance, notamment en ce qui concerne le port des signes religieux dans l'espace public.

Nicolas Cadène oppose à ces polémiques un travail rigoureux de terrain. « *Avec un budget dérisoire de 59 000 euros par an, nous avons fait 900 déplacements et formé plus de 300 000 agents du service public à la laïcité.* » Sans compter le matériel pédagogique édité, comme la charte de la laïcité à l'école et les contributions apportées aux nombreux débats, dont la préparation de la loi sur le séparatisme voulue par Emmanuel Macron. Il lui reste cinq mois pour convaincre l'exécutif d'avoir eu raison de lui garder sa confiance.